

Dossier de candidature : IA – Cybersécurité

Déploiement expérimental à l'échelle d'un groupe de communes de solutions IA au service de la cybersécurité

Renforcez votre maturité cyber grâce à l'IA

Depuis 2025, la Métropole du Grand Paris accompagne le renforcement du niveau de cybersécurité des communes métropolitaines, dans le cadre du programme européen CYBIAH. A ce titre, elle propose une offre d'accompagnement « clé en main » offrant un diagnostic des vulnérabilités, la réalisation d'un plan de sécurisation, et le cofinancement des actions de remédiation.

Dans cette perspective, la Métropole lance un nouveau parcours dédié à cette thématique dans son programme « **Appropriation Métropolitaine** ». A travers ce programme, la Métropole vous accompagne pour vous former aux enjeux de l'intelligence artificielle et de la cybersécurité, afin d'identifier et expérimenter des solutions IA pour répondre aux problématiques que vous rencontrez. Ce nouveau parcours a pour objectif d'explorer la manière dont les solutions d'intelligence artificielle peuvent contribuer à sécuriser les systèmes d'information des communes et des EPT (par exemple : pour cartographier la surface d'attaque, améliorer la détection et la réponse aux incidents de cybersécurité, renforcer la vigilance des agents...)

Ce parcours, intégralement financé par la Métropole se structure en deux temps :

1. Découverte et formation (1 à 2 jours)

Une session de formation sur le thème de l'intelligence artificielle appliquée à la cybersécurité sera organisée à destination des agents de la Métropole, des communes et des EPT de son territoire afin qu'ils s'approprient les enjeux autour de cette thématique et qu'ils identifient des cas d'usage à expérimenter durant la phase 2 du programme.

2. Expérimentation au sein de votre collectivité

Une expérimentation d'une solution IA répondant à une problématique ciblée pendant la phase 1 sera mise en œuvre. Les communes et EPT pourront bénéficier d'un accompagnement méthodologique et d'une analyse des résultats assurant le bon déroulement du projet.

Pour candidater, envoyez le formulaire de candidature aux adresses suivantes louis.foucher@metropolegrandparis.fr, melodie.cochet@metropolegrandparis.fr, avant le 09/11/2026 à 12h, format Word, .doc ou .docx :



CYBIAH
EUROPEAN DIGITAL
INNOVATION HUB
ILE-DE-FRANCE



Cofinancé par
l'Union européenne

A noter, ce formulaire ne dépassera pas 5 pages.

Pour toute question relative à l'intelligence artificielle, veuillez contacter louis.foucher@metropolegrandparis.fr ; pour toute question relative à la cybersécurité, veuillez contacter melodie.cochet@metropolegrandparis.fr.



CYBIAH
EUROPEAN DIGITAL
INNOVATION HUB
ILE-DE-FRANCE



Cofinancé par
l'Union européenne

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

1. Informations sur la commune :

Nom de la commune :

SIREN de la commune :

Adresse de la commune :

Contact du référent-projet (contact opérationnel pour la mise en œuvre du déploiement)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Mail :

Téléphone :

2. Informations générales sur la commune (nombre d'habitants, nombre d'agents employés par la commune, taille de la DSI, modalités de gestion des outils informatiques, etc.)

.....

.....

.....

.....

.....

3. Description des problématiques et besoins en matière de cybersécurité et des éventuelles premières actions menées pour y répondre

.....

.....

.....

.....

.....

4. Proposition de cas d'usage à expérimenter dans le cadre du parcours "IA – Cybersécurité " (ex : détection de comportements anormaux, veille automatisée, accompagnement à la réponse aux incidents, protection des données, sensibilisation des agents aux enjeux de la cybersécurité, etc.)

5. Description des moyens humains pouvant être consacrés au suivi et à la mise en œuvre du projet et disponibilité pendant le projet (responsable du suivi du projet, agents et services impliqués, disponibilité pour participer aux activités, etc.)

6. Description des moyens matériels pouvant être mobilisés dans le cadre de l'expérimentation (description des équipements informatiques, logiciels, infrastructures numériques, etc.)

7. Intérêt et motivations d'intégrer le programme "Appropriation Métropolitaine" et le parcours "IA – Cybersécurité"
